



Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur  
Sous-Direction du développement économique  
Bureau du Commerce et du Tourisme

**2012 DDEEES 216** Subvention (10.000 euros) avec convention avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, à titre de soutien à ses opérations thématiques autour du shopping à Paris.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mes Chers Collègues,

L'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, dont la mission est de développer l'attractivité et l'activité touristique de la Capitale, mettra en œuvre trois opérations thématiques entre décembre 2012 et février 2013 :

Christmas shopping, qui accompagne les fêtes de fin d'année ;

Shopping by Paris, à l'occasion des soldes du mois de janvier ;

Paris Romantique, autour de la St Valentin.

Ces opérations répondent à un triple objectif :

communiquer sur Paris dans une période de moindre fréquentation touristique afin de soutenir l'activité ;

attirer les visiteurs par des « bons plans » ou avantages divers offerts par les commerçants, hôteliers, opérateurs culturels ou autres professionnels du tourisme, en utilisant le shopping et les soldes comme vecteurs de communication ;

mobiliser, fédérer, valoriser un maximum de commerçants et de professionnels du tourisme en s'appuyant sur la densité et la diversité des commerces particulièrement remarquable à Paris (plus de 5000 commerces de prêt à porter);

Le shopping est l'une des motivations principales des visiteurs de Paris. Ces opérations de l'OTCP offrent aux visiteurs une perspective attractive en lien direct avec la réputation du shopping parisien et rassemblent grands magasins et boutiques « tendances », marques de luxe et jeunes créateurs, commerces de proximité, monuments et lieux parisiens insolites.

Une forte campagne de communication nationale et internationale accompagne ces événements.

C'est ainsi que lors de l'opération « Shopping by Paris » de janvier 2012 :

384 « bons plans » ont été proposés par les professionnels adhérents de l'OTCP des différents secteurs du tourisme parisien, y compris celui de la culture avec une réduction sur le Paris Museum Pass ;

Des parcours shopping ont été conçus autour de 6 profils différents, représentatifs de la mode parisienne : les « Sélects », les « Trendys », les « Créatifs », les « Bobos-Chics », les « Ethic Ethnics », les « Astucieux » ;

Le « Paris Shopping Book » a été distribué à 85 000 exemplaires dans les bureaux d'accueil de l'OTCP.

473 retombées presse ont été enregistrées (122 au niveau national, 351 au niveau international)

Le montage et le succès de ces opérations s'appuient sur des partenariats institutionnels (Ville de Paris, CCIP-Délégation de Paris, Atout France), mais aussi sur la mobilisation des adhérents de l'OTCP, des commerces et associations de commerçants.

La Mairie de Paris apporte un soutien financier et la mise à disposition de ses outils d'information et de communication : affichage JC Decaux ; affichage électronique ; magazine «A Paris» ; relai de l'opération sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr), pour un montant valorisé estimé à 460 000 euros.

Atout France assure la promotion à l'international, sur les marchés de proximité (Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Italie, Espagne, Suisse..) et les marchés lointains (Brésil, Russie, Inde, Chine et Japon).

La CCIP Paris relaye les opérations auprès des associations de commerçants.

Je vous propose d'apporter un soutien à ces opérations thématiques autour du shopping à Paris, qui contribuent à la mise en valeur de la capitale et au développement de ses commerces, par une subvention spécifique à l'Office de tourisme et des congrès de Paris de 10.000 euros.

Je vous prie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir en délibérer et d'approuver les termes de la convention jointe à la présente délibération.

Le Maire de Paris



**2012 DDEEES 216** Subvention (10.000 euros) avec convention à l'Office du tourisme et des Congrès de Paris pour les opération thématiques Shopping.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris à titre de soutien à ses opérations thématiques autour du shopping à Paris,

Sur le rapport présenté par Madame Lyne COHEN SOLAL au nom de la 2e Commission :

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, 25, rue des Pyramides à Paris (1er),

Article 2 : Une subvention d'un montant de 10.000 euros est attribuée à l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris, à titre de soutien à ses opérations thématiques autour du shopping à Paris (n° tiers : D00100 – n° Simpa : 21124).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée Rubrique 90, Chapitre 65, Article 6574, ligne de subvention VF55003 du Budget de Fonctionnement de la Ville de Paris 2012.